

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Arrêté préfectoral portant ouverture de l'enquête publique préalable à la demande de Déclaration d'Intérêt Général des travaux de sécurisation des berges de la Ceize au droit du château départemental sur la commune de Villegly par le Syndicat Mixte Aude Centre.

Par arrêté du 06 août 2024, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **30 septembre 2024** au **30 octobre 2024**.

Décision prise à l'issue de l'enquête :

Le Préfet de l'Aude statuera par arrêté préfectoral sur la déclaration d'intérêt général.

À l'issue de la procédure la décision susceptible d'intervenir sera une déclaration d'intérêt général au titre des dispositions du Code de l'environnement, assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Désignation du commissaire enquêteur :

Monsieur Michel MARSENACH, officier pompier, ingénieur en chef retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant sera désigné après interruption de l'enquête.

Déroulement de l'enquête :

Cette opération concerne la commune de Villegly qui sera désignée siège de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique sera tenu à la disposition du public **du 30 septembre 2024 au 30 octobre 2024** dans la mairie de Villegly - 92, avenue Minervoises - 11600 Villegly.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur les registres d'enquête, ouverts à cet effet.

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site internet suivant :

<https://www.democratie-active.fr/digceizevillegly/>

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/digceizevillegly/> ;
- à partir du site internet des services de l'État de l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Publications/Consultations-et-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Loi-sur-l-eau/DIG-Declaration-d-interet-general>
- gratuitement sur un poste informatique, aux jours et heures d'ouverture au public, en Mairie de Villegly - 92, avenue Minervoises - 11600 Villegly.

Le dossier comporte notamment un dossier de demande de déclaration d'intérêt général comportant un résumé non technique.

Lieu et dates de permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairies de Villegly le :

- 30 septembre 2024 de 09h00 à 12h00
- 17 octobre 2024 de 09h00 à 12h00
- 30 octobre 2024 de 15h00 à 18h00

Observations et propositions du public :

Avant la clôture de l'enquête, les observations relatives au projet pourront être :

- consignées sur le registre déposé en mairie de Villegly ;
- ou adressées par voie électronique à l'adresse suivante : digceizevillegly@democratie-active.fr ou depuis le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/digceizevillegly/> ;
- ou envoyées par courrier à la mairie de Villegly – 92, avenue Minervoise - 11600 Villegly – à l'attention de Monsieur Michel MARSENACH, commissaire enquêteur.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Mise à disposition du rapport et des conclusions :

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairie de Villegly ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire – 52, rue Jean Bringer – 11000 CARCASSONNE) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État du département de l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/Publications/Consultations-et-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Loi-sur-l-eau/DIG-Declaration-d-interet-general>

Informations complémentaires :

La personne responsable du projet est Monsieur le Président du Syndicat Mixte Aude Centre – 4, rue Franc Desplas - ZA Coste Galiane – 11600 Conques sur Orbil, à qui la facturation des frais du commissaire enquêteur devra être adressée.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Monsieur Paul **RAPEZ**, technicien de rivière secteur Aude Centre
[Tél. : 06.45.69.17.87](tel:0645691787) - [Mail : paul.rapez@smmar.fr](mailto:paul.rapez@smmar.fr)